



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## équipements

Question écrite n° 1638

### Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur l'équipement des établissements de santé en échographes. On constate actuellement un allongement des durées d'attente. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de raccourcir le délai d'attente et d'améliorer le taux d'équipement en échographes des établissements de santé.

### Texte de la réponse

Les échographes sont des dispositifs médicaux qui ne sont pas soumis à autorisation de l'agence régionale de l'hospitalisation (ARH). Il appartient donc à chaque établissement de santé d'apprécier son besoin d'équipement en échographes supplémentaires, en fonction notamment des délais d'attente observés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Louis Cosyns](#)

**Circonscription :** Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1638

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 juillet 2007, page 5044

**Réponse publiée le :** 4 décembre 2007, page 7708